

mer magazine

mer41.fr



FÊTE DE MER page 4

Un moment festif et rassembleur

BUDGET page 11

Mer, ville culturelle et sportive

MARTINE BAUCHER page 17

La mémoire vive du cyclotourisme



11 DOSSIER

- 4 À LA UNE**
- 5 EN IMAGES**
- 6 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Recyclage du textile : les bornes pratiques
En finir avec les « poubelles-ventouses »
- 7 COMMERCE**
Café de la gare
Au Café de la Gare, « c'est portes ouvertes »
- 8 EXPRESS**
- 9 PERSPECTIVE**
Sillinger a le vent en poupe
- 10 TRAVAUX**
Les vieux lampadaires crient à LED
- 11 DOSSIER**
Mer, ville culturelle et sportive
- 15 EXPRESS**
- 16 CITOYENNETÉ**
Les élus mobilisés pour
les personnes dites vulnérables
- 17 PORTRAIT**
Martine Baucher
La mémoire vive du cyclotourisme mérois
- 18 SPORT**
AMUSE 41
A l'ultimate, « le tout, c'est que l'on s'amuse »
- 19 ASSOCIATION**
Effet'Mer
Avec Effet'Mer, la fête au tout-éclectique
- 20 CULTURE**
Votre programmation culturelle
- 21 ÉVÉNEMENTS**
- 22 TRIBUNES POLITIQUES**
- 23 INSTANTANÉ**

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé **Rédaction** Stanislas Tain **Photographies**
 Didier Depoorter / Mairie de Mer • Imprimé à 4 500 exemplaires.
 Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



7 COMMERCE



9 PERSPECTIVE



18 SPORT



Chères Méroises, chers Mérois,

Samedi 8 mars, nombre de nos concitoyens ont découvert à leur réveil des graffitis et inscriptions peints dans plusieurs rues de Mer, parfois même sur leurs domiciles ou véhicules. Ces dégradations constituent un acte manifeste de vandalisme et la mairie a déposé une plainte auprès de la Gendarmerie. Au-delà du choc de voir son environnement ou son domicile ainsi dégradé, ces incivilités coûtent cher à notre collectivité. Dès le lundi, nos services techniques ont procédé au nettoyage des dégradations impactant le domaine public. Trois jours de travail auront été nécessaires ; plusieurs centaines d'euros de matériel et de ressources humaines mobilisées. Outre l'impact financier, ce sont d'autres interventions qu'il a fallu mettre en suspens. Chaque dégradation sur la voie publique, chaque destruction de matériel municipal, c'est autant de financements et de temps qui ne seront pas consacrés à des actions d'intérêt général.

Je déplore la multiplication des actes d'incivilité ces derniers mois. La police municipale et les élus interviennent de manière récurrente sur le terrain pour rappeler à l'ordre certains de nos concitoyens.

Des regroupements sont régulièrement dispersés en divers points de la ville et la Gendarmerie fréquemment sollicitée par les élus. En tant que Maire, je suis régulièrement en contact avec les autorités afin de m'assurer que les interventions nécessaires au maintien de l'ordre public soient garanties sur notre commune. Il en va de la sécurité et de la sérénité auxquelles chacun a droit dans notre ville.

Le 8 mai prochain, nous célébrerons le 80^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945. A l'heure où les combats font rage aux portes de l'Union européenne, je vous invite à nous rassembler à l'occasion de la commémoration qui se déroulera au cimetière de Mer puis à Herbilly. Marquons ainsi ensemble notre attachement à la paix, si durement gagnée jadis, par nos parents et grands-parents ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER

FÊTE DE MER

“Un moment festif et rassembleur”

Pour l'édition 2025 de la Fête de Mer, qui aura lieu samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin prochains, ses organisateurs prédisent de l'animation, de l'animation et encore de l'animation.

Comme si elle avait toujours existé, Dominique et Philippe, membres du Comité des fêtes organisateur, peinent à retrouver la date de la première Fête de Mer. Au fond, ça n'a pas d'importance, puisque pour eux, ces réjouissances méroises sont un événement inconditionnel de la ville, point. Et bonne nouvelle : elles auront lieu, cette année encore, les 31 mai et 1^{er} juin prochains.

Après le succès retentissant de l'édition 2024, où près de 3 000 personnes s'étaient rassemblées dans les rues pour festoyer, qu'attendre du cru 2025? «*Nous souhaitons célébrer la fin du printemps, ou le début de l'été, c'est selon*», affirme Philippe. Pour Dominique, ce week-end doit être «*un moment festif et rassembleur*». Et selon elle, tous les ingrédients sont réunis pour que la fête batte son plein.

Un week-end animé

Tout d'abord, le club d'entreprises des Portes de Chambord organisera la deuxième édition de sa course emblématique de caisses à savon, samedi, dans le centre-ville de Mer. Que vous soyez pilotes en devenir ou aguerri,

mais aussi amateurs de tacots sans moteur ou simples spectateurs, n'hésitez pas à venir déambuler en (grand) nombre dans les rues, où vous pourrez assister au sacre du plus beau «*lâcher de caisse*» 2025.

Le soir, vous aurez la possibilité de partager un repas convivial autour d'un jambon grillé, que vous tâcherez d'éliminer, pourquoi pas, sur la piste de danse – aux manettes, l'orchestre orléanais Mélodie Blues –, tandis que les amateurs de jeux et autres quizz se laisseront surprendre par le Comité des fêtes. Qui entend rester mystérieux à ce sujet : «*Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y aura de l'animation*», annonce Philippe.

Le lendemain, dimanche, aura lieu la traditionnelle brocante, qui se tiendra principalement avenue Maunoury. L'occasion de dénicher quelques petites pépites (bibelots, jouets, vêtements...) tout en échangeant la soirée de la veille. Et pour celles et ceux qui ont le cœur bien accroché, les manèges de la fête foraine, en place depuis la veille, viendront ponctuer cette édition 2025, dont les organisateurs attendent qu'elle rassemble «*tout le monde*» ■



COURSE DE CAISSES À SAVON

11h : Défilé des caisses
14h30 : Départ de la course

Food truck et buvette sur place
20€ par équipage

Vous souhaitez mettre en avant votre marque au cœur de cet événement dynamique? **Devenez sponsor!**

Plus d'infos et inscription (obligatoire) :
lacherdecaissesmer@gmail.com

BROCANTE

Buvette et restauration sur place
10€ les 5 mètres

Plus d'infos et inscription (obligatoire) :
brocantecdfmer@gmail.com

BULLETIN DE RESERVATION POUR LA SOIREE REPAS + BAL Samedi 31 mai 2025 sous la Halle à partir de 19h30

Tarifs de la soirée :

26€ par personne (apéritif offert). Boissons non comprises.

12€ pour les enfants de moins de 12 ans

Nom Prénom

N° de tél..... Nbre de personnes

Adresse

Montant du chèque joint :€
(à l'ordre du Comité des fêtes de Mer)

Si vous souhaitez une table avec vos amis, regroupez vos réservations avec vos règlements et joignez la liste des personnes souhaitant être à la même table.

Inscription avant le
26 mai 2025

à déposer au Café de la Poste
OU Mme Dominique THIBAUT
au 06 99 33 07 52





1

1 Vœux à la population. Mardi 7 janvier Devant plus de 350 personnes réunies sous la Halle, Vincent Robin, maire de Mer, a adressé ses vœux à la population. « Si nous jouons collectif, nous progresserons ».



2

2 Bilan 2024 de la gendarmerie. Mercredi 29 janvier Le lieutenant François Bouteille a présenté des chiffres sur la sécurité routière en amélioration. Limitations de vitesse et autres ralentisseurs ont concouru à faire baisser le nombre d'accidents de la route. **3 Stage de l'école d'arts plastiques. Du lundi 10 au jeudi 13 février** Les huit enfants participant au stage ont pu jouer, modeler, sculpter la boue. Ils ont ainsi découvert l'élément terre, l'ont façonné à leur convenance, selon leur imagination.

4 Les cancons du lavoir. Samedi 8 mars Le Cercle laïque fut le théâtre d'une drôle de plongée dans l'histoire méroise. Pascal Cabrera, qui campait Julien Bonniol, le maire des années 1936-1938, a invité les 80 spectateurs à découvrir la ville.

5 Forum emploi. Mardi 11 mars La Halle de Mer a accueilli la 5^{ème} édition du Forum emploi. L'événement a rassemblé plus de 40 entreprises, qui ont mis à disposition des quelque 200 personnes présentes plus de 150 offres d'emploi ■



4



3



5

Recyclage du textile : les bornes pratiques

Après le réemploi et la réparation, le recyclage est la troisième solution pour éviter l'incinération ou l'enfouissement du textile. Encore faut-il savoir où déposer ses vêtements.



Trier ses déchets ? Rien de plus simple quand on connaît les bonnes pratiques. Les emballages ? Dans le bac jaune. Les ordures ménagères ? Dans le bac vert. Et les textiles alors ? Pour les vêtements et autres bouts de tissu, il existe ce que l'on appelle des « points d'apport volontaire » dédiés. Ces derniers, à Mer, se situent au niveau du cimetière (1 borne) et à la déchetterie (3 bornes) – route de Talcy.

Vous pouvez également déposer vos vêtements (obligatoirement en bon état) au Secours populaire (les lundis et mercredis de 14h à 16h) et au Secours catholique (les lundis de 14h à 16h et les jeudis de 14h à 17h) ■



Secours populaire
Rue Haute d'Aulnay • 02 54 81 06 11
Secours catholique
7 avenue Maunoury • 06 77 68 23 49



**SIEOM
INFOS**

**TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION SIEOM INFOS**

Vous voulez connaître les jours ou les points de collecte les plus proches de chez vous ? SIEOM Infos est l'application qu'il vous faut ! Téléchargez-la et obtenez immédiatement tous les renseignements utiles au tri et à la réduction des déchets, et ce en fonction de votre adresse. Vous resterez ainsi au courant, grâce aux informations en temps réel et personnalisées, des modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries.

Disponible sur
App Store et Google Play



En finir avec les "poubelles-ventouses"

Les conteneurs ont beau être jaunes ou verts, il n'y a rien d'esthétique à les voir s'amonceler dans les rues méroises. Petite mise au point pour que les règles de civisme soient respectées partout, et par tout le monde.

Les « poubelles-ventouses » préoccupent toujours autant la municipalité, qui rappelle, à toutes fins utiles, que les bacs vidés doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte. « En aucun cas le bac ne peut rester en permanence sur le domaine public, et l'utilisateur doit respecter le règlement de voirie en vigueur sur sa commune » (article 15 du nouveau règlement de collecte adopté par le SIEOM avec l'arrêté du 14 janvier 2025). De plus,

« les bacs doivent être sortis couverte fermée au plus tôt la veille du jour de collecte après 19h pour les collectes du matin, ou le matin pour les collectes de l'après-midi, alignés en bordure de trottoir ». La police municipale, chargée en particulier de faire respecter les règles de civisme, veillera à la bonne application de ces prescriptions ■



CAFÉ DE LA GARE

Au Café de la Gare, “c’est portes ouvertes”

Depuis le 9 janvier dernier, le Café de la Gare a deux nouveaux visages : ceux d’Isabelle Zhan et Mohit Kumar, respectivement 26 et 28 ans, qui viennent de racheter l’établissement, avec des idées plein la tête pour le dynamiser à leur manière.

Chaleureux, charmants, sympathiques... On peut dérouler la liste des synonymes pour qualifier les nouveaux gérants. Si tous conviendraient, celui que nous retiendrons est « accueillant ». Isabelle et Mohit, pas encore la trentaine, viennent de s’installer à Mer. La nouveauté pourrait les effrayer. Ce n’est pas le cas. « On est très sociables, on accueille tout le monde », affirme Isabelle. Pas étonnant, donc, que la clientèle le leur rende bien : « Dès le premier jour, les Mérois nous ont bien reçus, on n’a pas senti qu’on était les nouveaux ».

Il y en aura pour tous les goûts

S’ils n’avaient jamais travaillé en tant que buralistes, son mari et elle souhaitaient absolument tenter l’expérience. Après avoir remonté la rue Dutems à la recherche d’un établissement, Mohit a fini par déboucher sur la gare. Et pousser la porte du café. « Avant, j’étais agent commercial, sourit-il. Dès que je suis entré, j’ai demandé aux patrons si l’endroit était à vendre ». Les anciens gérants partant en retraite, l’affaire s’est faite rapidement.

Et le couple, désormais, a des idées pour faire vivre à leur manière le café. « On ne fait plus de restauration, mais on a une salle dans laquelle on va installer un écran pour les matchs et des jeux », fait savoir Mohit. Fauteuils, billard, fléchettes et même soirées à thème : il y en aura pour tous les goûts. Et tous les âges. « Pour nous, l’intergénérationnel est important », assure Isabelle. Qui ponctue : au Café de la Gare, « c’est portes ouvertes » ■



CAFÉ DE LA GARE

Rue de la Gare • 02 54 81 02 90

Ouvert du lundi au vendredi : 6h45 – 20h30

Samedi et dimanche : 8h30 – 20h30



SOCIAL

L'EHPAD Simon Hême, inspiré et animé

L'EHPAD Simon Hême ne manque pas d'animations. Tandis que l'Association des Loisirs du Moulin d'Aulnay offre à ses résidents de pousser la chansonnette le mercredi (entre autres activités manuelles et jeux), les bénévoles d'Aime Ton EHPAD organisent des événements pour les enfants du personnel ainsi que les familles. PARCOURS-La Passerelle est, quant à lui, un dispositif de maintien de l'autonomie pour les plus de 60 ans et leurs aidants. Il propose des ateliers gratuits, comme des parcours de santé, du volley adapté, du « ping santé », de la sophrologie ou du qi gong ■

Plus d'infos et inscription (obligatoire) :
02 54 81 03 54 et contact@ehpad-mer.fr

CITOYENNETÉ

Un formulaire de réclamation disponible

Vous avez une réclamation à soumettre à la municipalité ? Un formulaire est disponible sur la page d'accueil du site internet de la ville (mer41.fr), ou en version papier à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également y accéder en flashant le QR code ■



DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2025

352

SAPINS COLLECTÉS

(soit 5m³) qui ont servi de paillage ■

Baromètre vélo



ENQUÊTE

Un « baromètre vélo » pour une mobilité plus douce

Aménagements cyclables, stationnements vélo, sécurité routière, éducation à la mobilité... Vous avez des remarques à faire sur les conditions de circulation à vélo dans Mer ? Jusqu'au 2 juin prochain, vous pouvez répondre au « baromètre vélo » afin de donner votre avis. Les résultats de cette enquête citoyenne permettront de comprendre les besoins et les priorités des usagers – un outil précieux d'aide à la décision et à l'action pour la ville ■

Plus d'infos et questionnaire accessible sur barometre-velo.fr.



BILAN

3 000 heures d'intervention

L'année 2024 a été marquée par le regroupement des casernes de Suèvres et de Mer, ce qui a entraîné une hausse de 23 % des interventions par rapport à 2023, sur un territoire allant de Cour-sur-Loire à Lestieux, en passant par Mulsans, Maves et Josnes. Sur un total de 784 interventions – équivalant à 814 sorties d'engins, plusieurs véhicules étant mobilisés, parfois, pour une seule intervention –, les secours à personne (85 %) arrivent loin devant les incendies (10 %) et autres opérations diverses (5 %). Ce qui représente 68 000 heures de disponibilité opérationnelle pour nos pompiers volontaires, dont 3 000 heures passées en intervention ■

Sillinger a le vent en poupe

L'entreprise méroise, spécialisée dans la fabrication de bateaux pliables et semi-rigides, enchaîne les succès commerciaux qui lui permettent de voir l'avenir d'un très bon œil. Pour honorer sa croissance régulière, elle a désormais besoin de main-d'œuvre, et n'hésite pas à se plier en quatre pour attirer ses futurs employés.



Avec deux marchés remportés ces derniers mois, dont l'un qui se chiffre à 15 millions d'euros, Sillinger a un carnet de commandes bien rempli pour les prochaines années. Une réussite plutôt appréciée, d'autant plus que l'entreprise méroise a dû jouer des coudes avec d'autres sociétés plus importantes. « *Le challenge, c'était de remporter ces appels d'offres face à une concurrence ardue, qui n'hésitait pas à baisser ses prix*, explique Guillaume Wies, le directeur commercial de Sillinger. *Aujourd'hui, grâce à ces deux marchés, nous avons une visibilité jusqu'à sept ans, avec un volume d'affaires important.* » De quoi voir venir, donc, pour la « marque au requin », qui continue de grandir : « *En 2024, nous avons enregistré une hausse de 10 % de notre chiffre d'affaires, et depuis quelques années, notre croissance est régulière, saine et pérenne.* »



Tout est fait à la main

Seule ombre au tableau, l'entreprise, qui compte augmenter sa surface de production très prochainement, peine à recruter. « *Aujourd'hui, nous avons les commandes, sauf qu'à présent, le défi, c'est d'atteindre des capacités de production supérieures* », renseigne Guillaume Wies. Opérateurs en confection, mécaniciens monteurs – si possible spécialisés en électricité –, menuisiers polyvalents, dessinateurs projeteurs : Sillinger scrute le marché de l'emploi, et si les postes ont l'air, à première vue, très spécifiques, le directeur commercial l'assure : « *Nous n'avons pas d'exigence particulière quant au profil des personnes recrutées, tout le monde est le bienvenu.* » Seule condition requise : être habile de ses doigts. Car mis à part la découpe du tissu, réalisée mécaniquement, tout est fait à la main, de la confection des flotteurs à l'assemblage final. Un gage de qualité, pour Guillaume Wies, qui souhaite maintenir à flot l'excellente réputation de l'entreprise.

Revalorisation salariale et ergonomie au travail

Établie à Mer depuis 1978, Sillinger, qui a soufflé ses soixante bougies en 2022, mise en effet sur son image de marque très prisée en France – elle réalise 70 % de son chiffre d'affaires dans l'Hexagone – comme à l'international. « *Notre réussite, nous la devons au produit, qui est au cœur de notre stratégie. Et nous bénéficions d'une bonne réputation sur le marché* », indique le directeur com-



mercial. Océans Atlantique, Pacifique, Indien, mer Méditerranée, golfe Persique : les embarcations estampillées Mer sillonnent effectivement tout le globe, et si le seul prestige ne suffisait pas, l'entreprise a d'autres atouts dans sa manche pour attirer ses futurs employés. Comme, par exemple, une récente revalorisation salariale. Ou encore l'attention portée à l'ergonomie au travail. « *Nous allons créer un réfectoire, qui servira également de lieu d'accueil et de salle de repos* », annonce par ailleurs Guillaume Wies, dont l'objectif est de voir grandir les effectifs de 15 à 20 % ■



sillinger.fr

02 54 81 08 32 • contact@sillinger.com

LinkedIn : [Sillinger](#)

14 rue de Buray, ZI Les Portes de Chambord

Les vieux lampadaires crient à LED



La mairie s'est lancée dans une opération d'envergure pour renouveler l'éclairage public et a choisi de remplacer ses quelque 1 266 luminaires obsolètes et énergivores par des éclairages LED. L'objectif ? Maîtriser la consommation énergétique, améliorer la performance et la qualité de l'éclairage mais aussi se conformer aux obligations réglementaires – depuis 2018, un arrêté ministériel impose aux collectivités de limiter la pollution lumineuse et le « gaspillage énergétique ».

Les travaux, qui devraient commencer mi-mai pour s'étaler jusqu'en 2026, sont subventionnés par l'État, la région Centre-Val de Loire, le SIDELC et la CCBVL, à hauteur de 60 à 70 %. Ils permettront d'économiser jusqu'à 10 tonnes d'équivalent CO₂ par an ■



L' "Annexe" de l'école Cassandre Salviati passe au vert



Les artistes en herbe ont de nouveaux locaux flambant neufs. L'« Annexe » de l'école Cassandre Salviati, dont les 265 m² abritent les cours de l'école d'arts plastiques de la municipalité, a été réhabilitée par la Communauté de communes Beauce Val de Loire et inaugurée le 30 novembre dernier. Condamné en 2020, le bâtiment, dont la toiture menaçait de s'effondrer, bé-

néficie désormais d'une mise aux nouvelles normes écologiques (isolation thermique par l'extérieur, installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques sur le toit...). L'établissement scolaire, géré par la CCBVL, peut ainsi accueillir ses élèves et son personnel dans des conditions optimales... et plus écologiques ■

RAPPEL

Le pont de la rue du Moulin Porte fermé à la circulation

Le 3 décembre dernier, un sinistre a eu lieu sur l'édifice qui enjambe la Tronne, obligeant les services de la mairie à missionner en urgence une entreprise afin de réaliser un diagnostic de l'ouvrage. Ce dernier ayant conclu que, compte tenu des désordres occasionnés, le passage des véhicules devait être interdit sur le pont, celui-ci a été fermé à la circulation. Et ce pour une période indéterminée, jusqu'à ce qu'il soit réparé. La municipalité attend désormais les résultats d'une étude engagée pour définir les contours des travaux à effectuer. Pour votre sécurité, il convient de respecter l'interdiction de circuler ■

BUDGET

MER

ville culturelle et sportive



Alors que le budget de la ville pour 2025 fait la part belle à la culture et au sport, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Autant de choix forts, pour Christophe Elie, l'adjoint aux finances, qui regrette néanmoins des « marges de manœuvre de plus en plus réduites ».



ANIMATION DE LA VILLE
280 000 €



SERVICES SUPPORT
1206 000 €



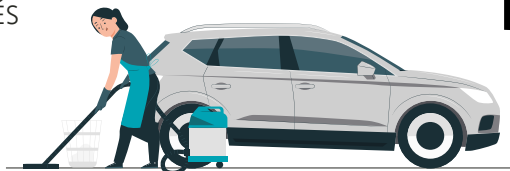
DEV. DURABLE
21 000 €



CULTURE
477 000 €



ACCUEIL ET FORMALITÉS
178 000 €



LOGISTIQUE
339 000 €



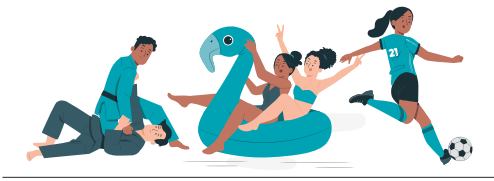
Dépenses de
8 181 €

Avec respectivement 477 000 et 324 000 euros de crédits de fonctionnement, la culture et le sport, à Mer, se portent plutôt bien. Les deux politiques publiques occupent d'ailleurs le haut du panier budgétaire en 2025, après, bien sûr, les « incontournables » espaces publics (éclairage, voirie, espaces verts...), bâtiments publics (médiathèque, complexe sportif, piscine...) et moyens généraux (assurances, taxes foncières, cérémonies...). Soit toutes les dépenses qu'il est difficile de raboter si l'on souhaite que la municipalité continue de fonctionner. Mer, dès lors, ville de culture et de sport ? « Absolument », confirme Christophe Elie,

l'adjoint aux finances, qui assume toutefois une légère faveur pour la première : « Notre priorité, quand nous nous sommes présentés en 2020, c'était de refaire la médiathèque. Elle résulte d'un choix politique fort, celui de mettre la culture en avant. »

Et ce pari est en passe d'être gagné : tandis que la nouvelle médiathèque-ludothèque sera inaugurée en septembre prochain, l'élu rappelle que l'équipe municipale a souhaité « maintenir sa gratuité » et favoriser son « accessibilité à toutes et tous ». L'actuelle médiathèque, qui occupe les locaux de l'ancienne gendarmerie, n'est pas

adaptée aux personnes à mobilité réduite ? La réhabilitation du nouveau bâtiment, situé avenue Maunoury, répondra aux normes actuelles avec, entre autres, l'installation d'un ascenseur. Pour une ville comme Mer, cette inclusivité et l'emplacement, en plein centre-ville, sont des atouts majeurs. Et si certaines voix peuvent déplorer un tel investissement – 6 millions d'euros, mais financés à 80 % par des subventions –, Christophe Elie l'accepte volontiers : « Nos décisions peuvent être critiquées par certains, mais nous avons essayé de rééquilibrer les choses. »



SPORT
324 000 €



SERVICES TECHNIQUES
2 660 000 €



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION
247 000 €



REMBOURSEMENT DE LA DETTE
850 000 €

CHARGES TRANSFÉRÉES
(Compétences CCBVL)
1 250 000 €

fonctionnement
000 €



CHARGES DE FONCTIONNEMENT
349 000 €



Recettes
de fonctionnement
7 993 000 €

Un objectif social et une tradition méroise

Pour autant, le sport est loin d'être mis sur la touche, puisque la municipalité, cette année encore, a souhaité attribuer une belle enveloppe aux associations (210 000 euros), parmi lesquelles de nombreuses structures sportives. De plus, elle maintient, bien évidemment, les crédits alloués à la piscine (149 950 euros), modèle de service public selon l'adjoint aux finances: «*Nous savons que l'infrastructure va coûter de l'argent. Il serait tentant de rogner dans ces dépenses pour faire des économies, mais nous sommes fiers de pouvoir ouvrir la*

piscine tous les ans, notamment pour les familles qui ne peuvent pas partir en vacances.» C'est, dit-il, un «*objectif social*» tout autant qu'une «*tradition méroise*» que l'équipe municipale a souhaité préserver. Et ce tout en faisant le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, alors qu'ils représentent, avec les dotations de l'État, près de 90% des recettes de la ville de Mer.

A propos des subventions de l'État, Christophe Elie préfère rester prudent. Le retard pris dans l'adoption de la loi de finances pour 2025 a entraîné un manque de visibilité, pour des collectivités locales ainsi plongées

dans l'«*incertitude*». De quoi perturber légèrement l'adoption du budget mérois, d'autant plus que les finances locales sont encore hantées par la suppression des taxes d'habitation et professionnelle — compensée, mais pas assez selon l'adjoint aux finances, qui regrette que le taux des dotations censées pallier ce manque à gagner soit inchangé depuis plusieurs années. Des arbitrages entre services de la mairie ont donc dû être effectués pour bâtir le budget. Et là, «*notre seule boussole a été l'intérêt général*», relate Christophe Elie, qui reconnaît toutefois que «*les marges de manœuvre sont de plus en plus réduites*» ■



Mer pourrait se doter d'un « budget vert »

Déjà tenue d'analyser ses dépenses d'investissement passées grâce à des critères environnementaux, la ville pourrait aller plus loin et se doter d'un « budget vert », ce qui l'amènerait à planifier, pour le futur donc, des dépenses favorables à la transition écologique.

Classer les dépenses selon leur impact sur l'environnement, identifier les ressources publiques à caractère environnemental, mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques : voilà ce à quoi pourraient s'atteler les futurs élus lorsqu'ils réfléchiront au budget chaque année. Cette « budgétisation verte » est, pour l'instant, une obligation qui ne s'applique qu'à l'État, obligé de fournir tous les ans, après la présentation du projet de loi de finances, un rapport sur l'impact environnemental de ses actions. Dans ce rapport, les dépenses ayant un objectif environnemental principal sont dites « favorables », les dépenses sans effet significatif sur l'environnement sont dites « neutres » et « défavorables » les dépenses qui constituent une atteinte directe à l'environnement. Pour évaluer la teneur écologique d'un budget de l'État, celui-ci est analysé selon six objectifs environnementaux issus de la législation européenne – la même qui, en 2019, a instauré le

« Pacte vert européen », visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des États membres. Et l'un d'entre eux intéresse particulièrement la ville de Mer, au même titre qu'un grand nombre de communes en France : la lutte contre le changement climatique.

Une économie plus vertueuse

Depuis 2024, la loi oblige les collectivités locales de plus de 3 500 habitants à prévoir une annexe à leurs documents budgétaires, intitulée « Impact du budget pour la transition écologique », qui permettra d'analyser les dépenses d'investissement de l'année passée selon qu'elles contribuent ou non à la transition écologique. Et ce, en fonction de l'objectif précité. L'installation de panneaux solaires sur un toit ? « Favorable ». L'édification d'un bâtiment avec des matériaux écologiques ? « Neutre ». La construction d'une nouvelle route ? « Défavorable » – sauf, éventuellement, si elle dispose de voies

cyclables ou pour les transports en commun. Viendront ensuite s'ajouter, à compter de cette année, un deuxième objectif (préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles), et à partir de 2027, les quatre derniers objectifs que devront observer, toujours en vertu de la loi, les collectivités locales (adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, économie circulaire et lutte contre les pollutions). D'ici là, ces dernières, qui possèdent environ 20 % du parc immobilier public (écoles, bibliothèques...) et supportent près de 60 % de l'investissement public civil (construction, transport...), ont un rôle de premier ordre à jouer en matière de transition écologique. Se doter, au même titre que l'État, d'un « budget vert », afin de planifier leurs dépenses futures en fonction de critères environnementaux, serait à coup sûr un grand pas en faveur d'une économie plus vertueuse. Les prochains élus mérois franchiront-ils la ligne verte ? ■

SÉCURITÉ

Le chiffre du mois

En 2024, la police municipale a réalisé

3 871**CONTRÔLES DE VITESSE**

pour 119 verbalisations pour excès de vitesse ■

URBANISME

Deux agentes de la mairie assermentées

Elles ont levé la main droite et dit «*je le jure*». Deux agentes ont prêté serment devant le juge du tribunal judiciaire de Blois, fin janvier, et sont désormais autorisées, au nom du maire, à contrôler la bonne application du code de l'urbanisme. Elles peuvent donc, constater des infractions aux permis de construire, aux prescriptions des architectes des bâtiments de France et à celles du plan local d'urbanisme. En cas de non-conformité, elles sont en droit de dresser un procès-verbal, assorti, le cas échéant, d'une amende ■



TRIATHLON DU DOMINO

Les routes fermées à la circulation

Le dimanche 4 mai, l'épreuve cycliste du triathlon du Domino passera par Mer. A ce titre, la rue de Montcellereux et la route D112 seront fermées à la circulation. Mais n'hésitez pas à venir supporter les athlètes ! ■



PISCINE MUNICIPALE

Réouverture le 1^{er} juin

La piscine municipale rouvrira ses portes le dimanche 1^{er} juin prochain. Disposant d'un bassin de natation, d'un petit bassin et d'une pataugeoire, l'installation de plein air, située au cœur du parc de la Corbillière, accueillera comme chaque année des Méroises et des Mérois, mais également de nombreuses personnes venant des alentours. Il n'y a plus qu'à espérer que la météo, peu clémente l'été dernier, soit au rendez-vous des événements ■

Horaires du 1^{er} juin au 4 juillet

Samedi et dimanche de 12h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 18h
Lundi 9 juin (Pentecôte) de 12h30 à 18h

Horaires du 5 juillet au 31 août

Du lundi au dimanche de 12h30 à 18h30

Cours de natation

10 séances gratuites pour apprendre à nager pour les Mérois de 6 à 12 ans

Ouverture des inscriptions le lundi 5 mai

Cours de gymnastique aquatique

Période scolaire : Mercredi de 19h à 20h
Période estivale : Mardi et jeudi de 19h à 20h

Pool party pour les collégiens

Venez participer à la pool party organisée par le CMJ le vendredi 20 juin.

Inscriptions via pronote

Centre de loisirs de la CCBVL

Période estivale : Mercredi et le vendredi de 10h à 12h

Plus d'infos : 02 54 81 02 79

Piscine Municipale, 3 rue Fortineau

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

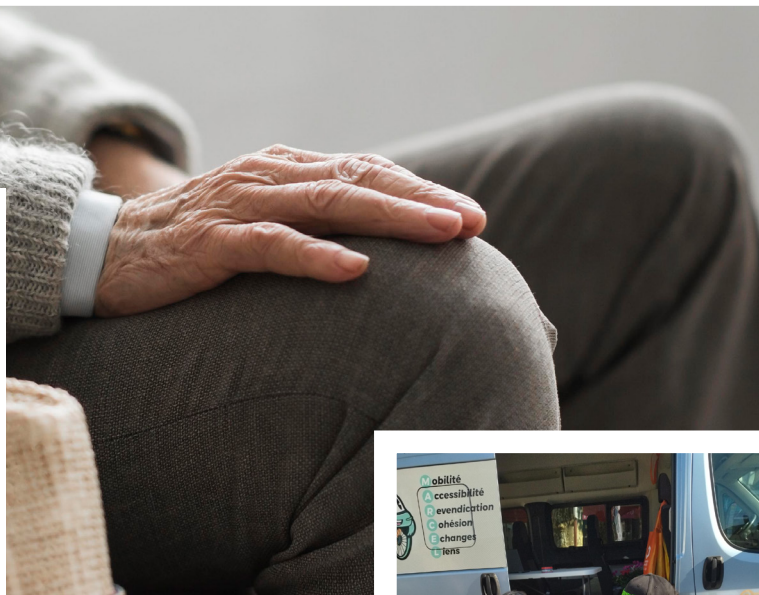
Le centre de loisirs de Mer fermé le 2 juillet

Pour cause de déménagement, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Mer sera exceptionnellement fermé le 2 juillet prochain ■

Les élus mobilisés pour les personnes dites vulnérables

Crise sanitaire, canicule, inondation... En cas de catastrophes naturelles ou d'événements apparentés, la préfecture de Loir-et-Cher prescrit aux municipalités chargées de l'action sociale d'appeler les personnes dites vulnérables (âgées ou en situation de handicap), afin d'intervenir auprès d'elles. Si les élus mérois se mobilisent également pour passer des coups de fil de prévention, pour l'heure, seules 31 personnes sont recensées par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Mer, qui s'étonne de ne pas compter davantage d'habitants dans son fichier. Pour rappel, celui-ci, soumis au règlement général de protection des données, est sécurisé; aucune information que vous accepterez de donner ne sera divulguée ■

Si vous êtes concernés ou avez des proches en situation de vulnérabilité, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS:
9 rue Nationale
02 54 81 40 80 – ccas@mer41.fr



Par ailleurs, le département de Loir-et-Cher, qui a souhaité renforcer la présence de ses services d'action sociale sur le territoire, a installé une Maison Départementale des Solidarités (MDS) à Mer, avenue Maunoury ■

Vous pouvez joindre la MDS de Mer :
5 avenue Maunoury
02 14 99 41 41
saeo.mer@departement41.fr



O'Bus Marcel, un bus itinérant qui crée du lien

Vous avez peut-être déjà vu O'Bus Marcel à Mer. L'idée ? Aller vers les personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie, ainsi que vers leurs proches aidants, afin de créer et faciliter les passerelles avec les acteurs locaux (associations culturelles et sportives notamment). Initiative d'APF France handicap, la délégation itinérante cherche à rompre l'isolement et créer du lien social, mais aussi à accompagner et soutenir les personnes dans leurs projets ■

Retrouvez O'Bus Marcel devant le Cercle laïque de Mer les 3, 10, 17 et 24 avril, de 10h30 à 12h30 (sur rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (accès libre).

Plus d'infos et rendez-vous :
06 68 81 70 52 ou
louise.fourcaut@apf.asso.fr

Respect du voisinage : Attention aux nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, les perceuses, tondeuses et autres taille-haies ne vont pas tarder à sortir. Ce qui pose nécessairement la question des nuisances sonores. Pour rappel, les bruits dits « de voisinage » peuvent être le fait d'une personne ou provenir d'une activité, qu'elle soit d'origine domestique ou professionnelle. L'arrêt préfectoral du 12 juillet 2017 relatif à la lutte contre les nuisances sonores précise, par ailleurs, que « tout bruit gênant par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. » Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, ne peuvent être effectués que les jours

ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Concernant les activités professionnelles, elles sont interdites (sauf dérogation municipale ou préfectorale) avant 7h et après 20h du lundi au samedi, et toute la journée les dimanches et jours fériés. Une règle qui ne s'applique pas, bien évidemment, aux activités agricoles (soins aux animaux, travaux de semis ou de récolte, protection des plantes...). La mairie tient enfin à rappeler que le respect du voisinage est l'une des conditions indispensables du « bien-vivre ensemble » ■

Plus d'infos sur mer41.fr (rubrique « Mer citoyenne », puis « Rappel des règles de civisme »).

MARTINE BAUCHER

La mémoire vive du cyclotourisme mérois

Tout juste décorée de la médaille de la jeunesse et des sports, Martine Baucher, qui compte près de cinquante ans dans le milieu associatif, est intarissable sur son activité fétiche, le cyclotourisme, qu'elle a contribué à promouvoir dans la région.



1994. Cette année-là, Mer accueille la Semaine Fédérale Internationale du Cyclotourisme. 12500 personnes déambulant dans la ville, se rassemblant dans les guinguettes ouvertes pour l'occasion. « C'était un événement exceptionnel », se souvient Martine. « Je suis sûre que les Mérois les plus anciens se le rappellent », glisse-t-elle amusée.

Entraide et convivialité

Très vite « tombée » dans le vélo, celle qui a intégré la Fédération Française de Cyclotourisme en 1975 ne cesse, depuis, d'en faire la promotion. Notamment au féminin. « A l'époque, nous étions très en avance, puisqu'il y avait quatre femmes au comité directeur du club de Mer », explique Martine, qui confie ne pas trop s'intéresser au sport masculin, où règne un « esprit de compétition » qu'elle goûte moyennement. « Nous, nous encourageons tout le monde, c'est très convivial », fait-elle savoir.

L'entraide et la convivialité, sont des termes qui reviendront souvent au cours de l'entretien, quel que soit le dénivelé. Sur le plat beauceron comme sur les cols alpins qu'elle franchit encore aujourd'hui, Martine le clame : « Le vélo, ce n'est pas un concours ». Pour elle, ce sport est avant tout un moyen de « découvrir des paysages ». Et tant pis si elle doit se mettre à l'électrique dans le futur. « Il faut quand même être raisonnable », philosophe-t-elle. Avant de plaisanter : « Enfin, pas trop, sinon on ne fait rien ! » ■

AMUSE 41

A l'ultimate, "le tout, c'est que l'on s'amuse"

Brigitte et David Leroy ont de nombreuses idées pour développer ce sport à Mer, qui compte, avec AMUSE 41, une seconde structure, dont le mot d'ordre est le fun avant tout.

Sur l'écusson du club, dont le fond jaune et vert évoque la Beauce et la Sologne, une muse tente, ailes déployées, d'attraper un frisbee en plein vol, au surplomb des trois tours d'argent, blason de la ville de Mer. « On est très jeux de mots ici, sourit Brigitte. Il était évident, pour nous, qu'une muse représente AMUSE 41 », l'association qu'elle a créée, avec son mari, en octobre dernier. S'il n'est pas encore parvenu au rang de mythe en France, l'ultimate est de plus en plus apprécié dans l'Hexagone, jusqu'à faire des émules chez les Méroises et les Mérois. « On fait déjà partie du MUD, le premier club de disque ici », fait savoir la secrétaire de l'association. Qui précise rapidement : « L'entente entre les deux structures est très bonne ».

Des matchs éclairés à la lumière noire

Tandis que le MUD est affilié à la Fédération Française de Flying Disc, ce qui lui permet de participer à des compétitions officielles, AMUSE 41, de son côté, entend privilégier le côté ludique de ce



sport. Et ne manque pas de ressources. « On a plein d'idées pour développer l'association », affirme David, son trésorier. Brigitte abonde : « On aimerait

sinatrice industrielle, dont le métier est, dit-elle, d'« être créative » ? Pas le moins du monde. L'ultimate a beau être un sport dont la valeur principale est le jeu avant tout, AMUSE 41 aspire avec sérieux à jouer les « pionniers », affirme-t-elle.

“ On a plein d'idées

faire du beach ultimate, du disc golf, et pourquoi pas du disque sur glace ». Ultime facétie de cette ancienne des-

Preuve en est la première édition du « dark ultim'hat », qu'ils ont organisée le 22 février dernier au complexe Bernard Guimont. Au programme : des matchs éclairés à la lumière noire, des frisbees fluorescents et, surtout, du fun. « C'était innovant, personne n'a jamais osé le faire », témoigne Brigitte. David tempère : « C'était un essai, il faut désormais qu'on peaufine, parce que certaines couleurs fonctionnent moins bien que d'autres ». La secrétaire l'admet, « il faut tester », mais elle n'en démord pas : « Les dark sessions permettent de développer certaines sensations, et c'est ce que nous voulons aller chercher. » « Le tout, bien sûr, c'est que l'on s'amuse », résume David ■



**ASSOCIATION MÉROISE ULTIMATE
SPORT ET ÉVÉNEMENTS 41**

Brigitte Leroy : 06 33 88 20 08

David Leroy : 06 82 27 65 18

associationmuse41@gmail.com

Facebook : AMUSE 41

EFFET'MER

Avec Effet'Mer, la fête au tout-éclectique

Stands gastronomiques, concerts, soirées dansantes : le moins que l'on puisse dire, c'est que les membres d'Effet'Mer ne font pas les choses à moitié lorsqu'il s'agit de divertir. Si 2024 pour l'association était une année transitoire, Willy Derré, son président, espère que 2025 symbolisera le renouveau. Et si possible en grand.

Quand il ne porte pas son complet noir d'électricien, Willy enfle volontiers son costume bariolé d'organisateur d'événements. Et en la matière, reconnaissons qu'il est plutôt branché. A la tête d'Effet'Mer depuis sa création en octobre dernier, il faisait partie de l'aventure Temps Danse, l'association qui a rythmé la vie (et les soirées) des Méroises et des Mérois pendant près de vingt ans. L'enfant du pays ou presque – ses parents sont arrivés à Mer lorsqu'il avait trois ans – se souvient, sourire aux lèvres, d'une journée en particulier : « A l'été 2016, on a fait venir plus de mille personnes au complexe sportif, où l'on avait programmé dix heures de show pour les dix ans de l'association ». Scène gigantesque, écrans géants, concerts et feu d'artifice : « On avait tout préparé depuis deux ans, tout détaillé, du début de l'occupation des lieux jusqu'à la fin. C'était un très beau moment. »

Le couteau suisse de l'événementiel

Au-delà de ses soirées phares French Cancan, samba ou rock'n'roll, Temps Danse allait poser ses stands gastronomiques un peu partout dans Mer. Notamment au parc de la Corbillière, où les amateurs de moules-frites se

réunissaient en masse, chaque été, pour danser et célébrer le début des vacances scolaires. Et puis badaboum. Le Covid est passé par là, certains membres ont changé de travail, et l'association, de toute manière, prenait beaucoup d'ampleur. Le rythme était trop soutenu. « C'était compliqué de réussir à gérer correctement tous les événements », avoue Willy. Mais après vingt ans de bonds et joyeux services, cette « amicale de la fête » ne pouvait se résoudre à quitter définitivement la scène. « Effet Mer, c'est une évolution de Temps Danse, explique-t-il. On reste un peu le couteau suisse de l'événementiel dans le coin. »

Pour l'heure, histoire de ne pas rester statique, l'association planche sur ce qu'elle sait faire (ventes de crêpes pour Octobre rose, plateaux d'huîtres au Marché du terroir), tout en réfléchissant, bien évidemment, au futur.



« On voudrait continuer d'organiser de grands événements et d'autres plus intimes, comme des ateliers culturels par exemple », annonce le président de l'association. Qui dispose, de tout le matériel nécessaire, qu'elle a réussi à acquérir avec Temps Danse. « L'an dernier, c'était une année de transition, mais en 2025 on aimerait mettre en place toutes les manifestations qu'on avait l'habitude d'organiser. »

«
Celle année,
la tendance est
à l'éphémère

Plus quelques-unes dont Willy gardera le secret : « Tant que l'événement n'est pas passé, on ne peut rien en dire », se fait-il mystérieux. Avant d'ajouter, tout aussi énigmatique : « La tendance, cette année, est à l'éphémère. » ■



EFFET'MER

effetmer41@gmail.com
Facebook : Effet Mer 41

“Western” flingue le théâtre élitiste et inaccessible

La pièce de théâtre « Western », qui revisite l'un des classiques cinématographiques du genre, « Le train sifflera trois fois » (1952), s'arrêtera en gare de Mer le 4 juillet prochain, à 20h.



L'histoire est simple. Dans un petit village, l'ancien shérif Will Kane vient d'épouser Amy Fowler et s'apprête à profiter d'une retraite bien méritée, mais c'est sans compter l'arrivée imminente de son ennemi sanguinaire, Franck Miller, qui revient pour se venger le jour des noces, par le train de midi.

Un nombre incroyable de personnages

La compagnie La Trotteuse « raconte des histoires » en s'appuyant sur des « mythes fondateurs et populaires, des figures que tout le monde connaît ».

Western, s'adresse à un public parfois « intimidé par la culture », avec une idée en tête : se poser des « questions universelles ». S'interroger, non pas d'artiste à artiste, mais d'individu à individu, « avec l'humilité et les précautions nécessaires ». En prime : des bagarres mimées et un nombre incroyable de personnages. Quelques coups de revolver également. Et une musique omniprésente. Rythmée. Progressive. Jusqu'à l'issue inévitable : la confrontation ultime ■

Réservation et renseignements :
mer41.fr • 02 54 81 71 57

A partir de 10 ans

Tarif : 10 euros (gratuit - de 18 ans)
Parking arrière de la gare de Mer

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Et si vos enfants essayaient la linogravure ?

Dessiner, creuser, encre, imprimer : ils apprendront toutes les ficelles de cet art particulier, qui n'est pas sans rappeler la gravure sur bois.

STAGE 10 – 14 ANS

DU 07 AU 11 AVRIL
DE 10H À 12H ET DE 13H À 15H30

Animé par Emeline Sauvaget

Tarifs : Stage de 4 jours :

16 € (mérois) / 36 € (non mérois)

Stage de 5 jours :

24 € (mérois) / 52 € (non mérois)

Inscriptions sur mer41.fr > Mer animée > Culture > École d'arts plastiques
Plus d'infos : 02 54 33 38 06
ecoleartsplastiques@mer41.fr

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque passe à l'heure d'été

A partir du 1^{er} avril, les horaires de la médiathèque évoluent. Vous pourrez vous y rendre les mercredis et les samedis de 10h à 13h et de 14h à 18h, les jeudis de 15h à 18h, et les vendredis de 15h à 19h. N'hésitez pas à venir faire la connaissance des nouveaux agents, qui seront ravis de vous orienter et vous conseiller.

FERMETURE

de la médiathèque actuelle, le 26 JUIN avant ouverture de la nouvelle médiathèque-ludothèque en septembre 2025 ■

MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

EXPOSITION

Cabinet de curiosités

DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

A la manière d'un cabinet de curiosités, le musée fera dialoguer les objets insolites issus de ses réserves avec des œuvres d'artistes contemporains. Une rencontre entre passé et présent, entre science et imagination où l'émerveillement demeure le fil conducteur.

Les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h

NUIT DES MUSÉES

Les élèves donnent vie aux objets

SAM. 17 MAI DE 14H30 À 18H

A l'occasion de la Nuit des musées, découvrez la Corbillière sous un nouveau jour, grâce aux élèves d'une classe de CE2 de l'école Cassandra Salviati. Ces jeunes médiateurs en herbe vous embarqueront dans un voyage ludique et surprenant à travers les collections.

SPECTACLE

Les petits objets de Garance

SAMEDI 24 MAI À 15H30



Attention, la voilà qui débarque avec son bazar ! Garance la comédienne, la conteuse, la raconteuse, sa voix, son corps, sa tête et tout ce qu'il y a dedans ! L'artiste a choisi quatre contes plus ou moins connus – disons plutôt que les partenaires de Garance (les objets) ont eu envie de raconter des histoires...

A partir de 6 ans
Gratuit sur réservation

AVRIL

PERMANENCE
MUTUALE**Vendredi 4 avril**

Sur rendez-vous, de 14h à 17h,
Mairie de Mer
06 42 14 10 18 ou c.gricourt@mutuale.fr

EXPOSITION
CABINET DE CURIOSITÉS**Du samedi 5 avril
au dimanche 22 juin**

Musée de la Corbillière

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO****Dimanche 20 avril**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems
Animation : Troc jardin – de 9h à 12h
Venez échanger vos plantes, graines
et outils de jardin dans la convivialité
En partenariat avec l'association Sel
de Mer

ANIMATIONS ENFANTS

« JEUX DE PÂQUES »

Samedi 26 avril

De 14h à 17h, parc de la Corbillière
Au programme : pêche aux canards,
décoration d'œufs, jeux d'adresse,
énigmes au musée...
Et pour celles et ceux qui aiment
dessiner : imaginez et créez un dessin
sur le thème de Pâques pour l'ap-
porter le 26 avril – il sera exposé à
cette occasion.
A noter : les enfants sont sous la res-
ponsabilité des parents

COMMÉMORATION
CÉRÉMONIE

Hommage aux victimes et héros de
la déportation

Dimanche 27 avril

11h, ancien cimetière de Mer

MAI

COMMÉMORATION
CÉRÉMONIE
80^{ème} anniversaire de la victoire
du 8 mai 1945**Jeudi 8 mai**

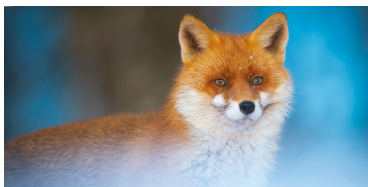
10h30, place de l'église de Mer

PERMANENCE
MUTUALE**Vendredi 16 mai**

Sur rendez-vous, de 14h à 17h,
Mairie de Mer
06 42 14 10 18 ou c.gricourt@mutuale.fr

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO****Dimanche 18 mai**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

FESTIVAL
MER'VEILLES NATURE**Du vendredi 23 mai
au dimanche 25 mai**

De 9h à 18h30, Halle de Mer

FÊTE DE MER

Caisnes à savon et brocante

**Samedi 31 mai
et Dimanche 1^{er} Juin**

A partir de 11h, centre-ville de Mer

JUIN

PERMANENCE
MUTUALE**Vendredi 6 juin**

Sur rendez-vous, de 14h à 17h,
Mairie de Mer
06 42 14 10 18 ou c.gricourt@mutuale.fr

EUROPÉEN MÉROIS
40^{ème} édition**Du vendredi 6 au lundi 9 juin**

Complexe sportif Bernard Guimont

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO****Dimanche 15 juin**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems
Animation : Initiation aux gestes
qui sauvent et exposition d'engins
place de l'Hôtel Dieu par les pom-
piers de Mer

COMMÉMORATION
CÉRÉMONIE
85^{ème} anniversaire de l'appel
historique du général de Gaulle**Mercredi 18 juin**

11h, cimetière de Mer

CINEMOBILE

Parking de l'Espace Culturel

18 avril • 23 mai • 27 juin

L'Européen Mérois, pour les fous de balle

Le tournoi de football réservé aux U14, qui fête cette année ses quarante ans, se tiendra du 6 au 9 juin prochains au complexe sportif Bernard Guimont.

Chaque année, l'Européen Mérois rassemble les meilleures équipes françaises, et pour sa quarantième bougie, le divertissement sera de la partie. Les passionnés de ballon rond pourront admirer quelques-uns des futurs grands talents, puisque la moitié des équipes présentes évoluent en Ligue 1 ou en Ligue 2. « Un véritable spectacle en perspective! », se félicite l'organisation du tournoi.

Tout le week-end, des animations musicales seront proposées afin de « créer une ambiance festive et conviviale ». Le dimanche, la fête battra son plein avec un dîner suivi d'une soirée animée par un DJ et d'un feu d'artifice. « Venez célébrer ces 40 ans d'histoire et partager des moments de joie et de convivialité », lancent les organisateurs. Car l'Européen Mérois, rappellent-ils, est « l'occasion de vivre de grands moments sportifs et festifs » ■

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

Le maire nous demande de rédiger cette tribune avant le vote du budget qui aura lieu lors du conseil municipal du 25 mars.

Impossible donc de rapporter nos interventions et nos votes.

Pour autant, nous nous attachons à ne pas distribuer des bons et des mauvais points.

Nous pouvons néanmoins constater que les dépenses de personnel déduction faite des effets de la mutualisation des services avec la communauté de communes augmentent de plus de 10% (de 3104449€ à 3445500€).

Les charges de fonctionnement de la médiathèque «font leurs premiers pas» dans le budget de la commune.

Nous regrettons que les associations fassent les frais de certaines décisions d'économies (chauffage du gymnase, aide logistique)

Le produit des contributions fiscales communales augmente de 34000€ entre 2024 et 2025 avec évolution des bases et maintien des taux.

Il est à noter que chaque nouveau bâtiment logistique rapporterait environ cette somme à la commune et 120000€ à la communauté de communes.

Cette dernière manque ainsi de capacités d'investissement au bénéfice des 30 communes dont MER est la plus peuplée.

Hélas, pour l'instant, le manque à gagner augmente, engendré par chaque année d'immobilisme des recours (5) de l'association "A bas le Béton".

Non, le plan de circulation avec son florilège de signalisations n'avait pas vocation à animer le centre-ville. C'est pourtant ce qui s'est passé.

Soyons positifs, la concertation, rue par rue, a eu lieu mais après la pose des panneaux.

Nous restons à votre écoute.

Ecouter et agir... pour l'instant en tant que minorité du conseil (le mot opposition suppose une critique quasi systématique) ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

ALTERNANCE POUR MER

Texte non transmis ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !



Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

Jeu de Pâques



Parc de la Corbillière | à partir de 14h30

SAMEDI 26 AVRIL

PÊCHE AUX CANARDS | JEUX AU MUSÉE | COURSES ET DÉCORATION D'ŒUFS



Site internet
mer41.fr



Facebook
Mairie de Mer - Loir et Cher

mer
LOIR-ET-CHER